

n° 3
Été 2021



Le mot du maire

Chères Abergéuses et chers Abergéurs,

Je suis heureux de vous présenter notre 3^{ème} bulletin municipal qui, je l'espère, correspond à vos attentes et permet un échange papier, en plus du site internet du village récemment mis en ligne. Je souhaite ici faire le point sur les futurs projets et éclaircir certains sujets :

- ♦ Les projets de travaux d'aménagement de la **rue du Fuverat** sont en cours de finalisation (voirie, eau, voie douce et autres réseaux). Démarrage de ceux-ci au plus tard Avril 2022.
- ♦ Aménagement de la **traversée du village**. Amorcé par l'équipe précédente, ce sera un des gros projets de ce mandat avec un aménagement prioritaire en voie douce entre la Maison de la Réserve et le village, en liaison avec le sentier piétonnier du Tour du Lac.
- ♦ Rénovation et mise aux normes de certains locaux :
 - * **Ecole des Deux Lacs** : Remplacement du bardage, actuellement dangereux, et des fenêtres restantes.
 - * **Réfection des citernes agricoles** à la Boissauze et la Blonay pour garder ce patrimoine pastoral si caractéristique de notre territoire et indispensable pour les alpages. Pour rappel, comme mentionné dans notre bulletin n° 2, le restaurant de la Boissauze a fait l'objet d'un SPANC, assainissement individuel actif depuis octobre 2020, ce qui permet une exploitation dans de meilleures conditions et dans le respect de l'environnement. Cela était d'autant plus nécessaire que ce terrain se situe juste au-dessus du PPI (périmètre de protection immédiat) du futur captage de l'eau de source du tunnel du Mont d'Or. Ce projet est en cours d'études par la CCLMHD.
 - * **Bâtiment de l'ancienne Poste**. Plutôt que de le vendre, comme le souhaitait l'ancienne municipalité, nous avons choisi de le réhabiliter en –

partie et de le mettre en location pour y installer une ou plusieurs activités commerciales (location de vélos électriques, bar-café des âges, petite restauration), permettant de dynamiser le centre-Bourg, cœur du village.

- * Réhabilitation et agrandissement des **locaux de la mairie**. Ce projet, monté par l'équipe précédente, touche à sa fin. Une inauguration sera prévue dès que les conditions sanitaires le permettront.
- * Aménagement de la **place du village**. Ce projet est à l'étude, avec l'objectif d'y installer un marché hebdomadaire, le samedi, à la belle saison.
- * Rénovation de **l'Église**. Encore en phase d'étude, ce projet avance. Une superbe réalisation, qui pourra voir le jour grâce au mécénat d'une généreuse donatrice de Labergement-Sainte-Marie et la participation citoyenne de tous les volontaires. Renseignements en Mairie.
- ♦ Acquisition envisagée de la **parcelle forestière** de la Boivine pour pérenniser notre forêt et compenser les terres agricoles perdues ou à perdre. Il s'agit d'une parcelle d'environ 50 hectares sur le territoire de Rochejean. Ce dossier complexe est en cours.
- ♦ **Le PPI des Auges** se finalise, nous permettant d'avoir une source de plus.

Je compte sur vous pour tout échange ou suggestions. Prenez soin de vous et de vos proches, faites-vous vacciner.

À très bientôt

Votre Maire, **Ludovic MIROUDOT**

Le mot du maire

La Randonnée Morbier au départ de Labergement-Sainte-Marie

De la lampe à filament de carbone à la technologie LED

Déchets verts ; attention aux plastiques

Village propre

La renouée du Japon, une redoutable invasive

Protection du hérisson

Ensemble, luttons contre les nuisances sonores

La Croix Rouge Mobilités

Le Lions Club Pontarlier Toussaint Louverture

FCLRV Football club Lac-Remoray-Vaux

Espace réservé à l'expression des élus de la liste « Bien vivre à Labergement »

Commune cherche logo

Une permanence juridique de proximité

Pour vos transports : MOBIGO

Participation citoyenne

Infos

La Randonnée Morbier au départ de Labergement-Sainte-Marie

Application Morbier Explore Games®

à télécharger gratuitement sur : Google Play Store ou Apple Store

Départ : Fruitière des Lacs, 1 rue Derrière chez Saget

Au départ ou à l'arrivée du sentier, il est possible de visiter la fromagerie et de découvrir l'atelier de fabrication de Morbier et de Comté derrière une galerie vitrée accompagnée de la projection d'un film et des panneaux explicatifs. Un joli magasin permet également, à la coopérative, de vendre en direct ses fromages et autres produits locaux.

La boucle dite « courte » est réalisable avec les Morbier Explore Games® sous forme de jeu de piste et de défis ou de façon plus classique à l'aide des 4 panneaux qui jalonnent le parcours. Ces panneaux traitent de l'origine de la raie noire, la richesse du lait cru, les paysages agricoles et les fruitières coopératives.

- **Distance** : 4,5 km dénivelé + 100 m
- **Durée** : 1h en classique : 1h30 avec **Morbier Explore Games®**

La boucle dite « longue » est un prolongement de la balade pour les randonneurs plus aguerris ou en quête d'une marche plus

longue. Elle quitte la boucle courte au niveau de la combe sauvage pour la retrouver en revenant à la fromagerie. Elle est faisable avec le Morbier Explore Games®, mais nécessite de mettre le jeu en pause sur une partie du chemin.

- **Distance** : 9 km dénivelé + 200 m
- **Durée** : 2h en classique • 3h avec **Morbier Explore Games®** en début et fin de parcours.



De la lampe à filament de carbone à la technologie LED

Les premières ampoules des lampes de rue installées par le Fourpéret, en 1905, étaient constituées d'un filament de carbone. D'une durée de vie de quelques centaines d'heures, elles furent vite remplacées par le filament de tungstène, dès 1909. Les années 50 virent l'apparition des ampoules aux vapeurs de mercure auxquelles se sont substituées, depuis 2 décennies, les lampes aux vapeurs de sodium haute pression (lumière jaune).

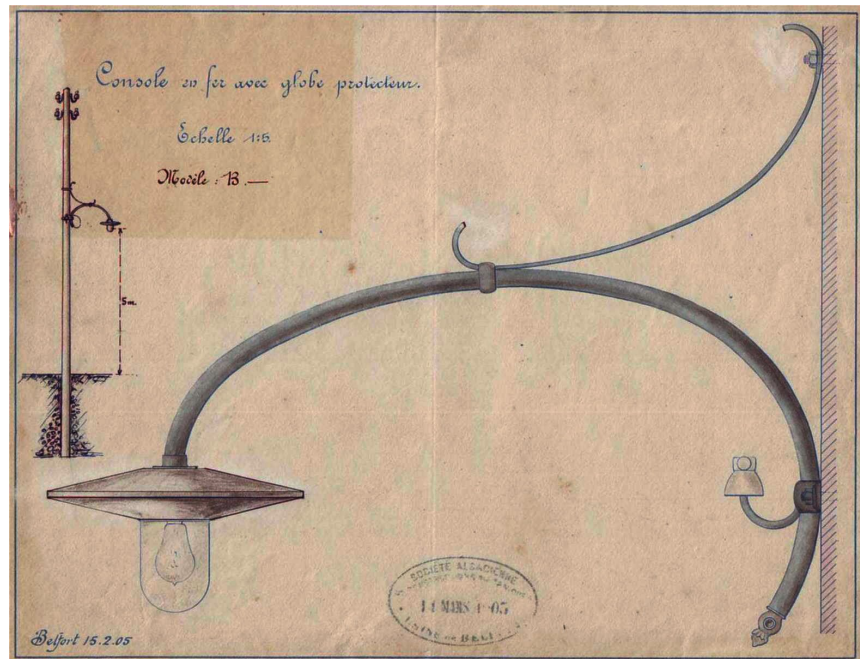
D'une efficacité indiscutable, ces dernières avaient, malgré tout, besoin de 100 à 150 W pour fonctionner et cette puissance était difficilement modulable. La nécessité de réduire les consommations d'énergie a conduit à l'utilisation de la technologie LED (diode électroluminescente, de l'anglais : *light-emitting diode*) trois fois moins gourmande en électricité et d'une longévité près de 10 fois supérieure.

Une grande campagne nationale a incité les collectivités à remplacer la totalité des luminaires, composés de leur enveloppe extérieure en fonte d'aluminium et de leur appareillage, le tout accompagné de généreuses subventions pour le démontage et le recyclage des composants. Un véritable gâchis lorsque l'on sait que les enveloppes peuvent perdurer plusieurs décennies.

Le service technique du SIEL a donc étudié la possibilité de réutiliser ces enveloppes en remplaçant uniquement l'appareillage sodium en place par une platine à LED de 37 ou 53 W. Des adaptations mécaniques et électriques ainsi que de nombreux essais ont permis de finaliser ce projet unique en son genre, le tout pour un coût final trois fois inférieur à une « solution catalogue ». Comme quoi le bon sens n'est pas toujours à rechercher à l'extérieur !

A ce jour, quatre communes, dont Labergement-Sainte-Marie, ont opté pour cette proposition qui s'inscrit parfaitement dans la logique du développement durable. Une première tranche de conversion a été réalisée cet hiver sur la rue de Mouthe, l'avenue de la Gare, le Coude, la route de Lausanne et la Grande rue. Cette opération devrait se poursuivre prochainement sur les rues et places annexes.

Article de Pierre-Albert Vionnet pour le SIEL



Lampe de rue installée par le Fourpéret en 1905



Lampe sodium SHP 150W (lumière jaune)
Lampe reconfigurée 53W LED (lumière blanche)

Déchets verts : Attention aux plastiques !

Les végétaux déposés en déchèterie doivent être soigneusement triés.

Voici pourquoi : une fois broyés et compostés, ils seront épandus dans les champs, à proximité de chez vous. Cependant, on observe encore la présence de plastiques et autres déchets non souhaitables. Les animaux risquent donc d'ingérer ces matières indésirables et le sol sera pollué.

Acceptés : tontes, feuillages, branches de diamètre inférieur à 12 cm, plantes.

Refusés : Plastique, cailloux, terre, déchets alimentaires, litière, branches de diamètre supérieur à 12 cm, plantes invasives, souches, objets métalliques, cendres et sciure.

Source : Préval

Village propre

Très belle participation des habitants du village dont une vingtaine d'enfants pour cette matinée de nettoyage du village, organisée par la municipalité avec le concours du Lions Club, une centaine de kilos d'objets polluants ont été ramassés, essentiellement des papiers, plastiques, cartons, canettes et mégots de cigarettes.

Monsieur le Maire a rappelé la durée de dégradation des objets dans la nature, les enfants se sont montrés particulièrement sensibles à toutes ces pollutions.

Après les remerciements de Monsieur le Maire,



l'équipe du Lions Club a présenté la petite boîte qui peut sauver une vie (voir p 8) et offert le verre de l'amitié ainsi qu'une récompense aux enfants présents.

Encore un grand merci à l'ensemble des participants pour leurs efforts, leur efficacité, leur bonne humeur et qui ont contribué à faire de cette opération une action utile et citoyenne. Merci également aux enseignants des écoles qui ont sensibilisé les enfants les jours précédents sur l'importance de préserver la nature.



La renouée du Japon, une redoutable invasive

La renouée du Japon (Reynoutria ou Fallopia Japonica) est une plante herbacée vivace de la famille des polygonacées. Originaires d'Asie orientale, elle a été importée aux Pays-Bas au XIX^{ème} siècle. Depuis, elle a colonisé toute l'Europe et est présente en France depuis plusieurs décennies, en plaine comme en montagne.

La renouée du Japon peut atteindre 3 à 4 mètres, elle a de longues tiges, des fleurs parfumées et un feuillage très ornemental.

Il n'en demeure pas moins que cette plante n'est pas à prendre à la légère. Elle a d'ailleurs été classée au titre « d'invasive » par arrêté en date du 24/04/2015 et, de ce fait, est interdite au jardin et à la vente en jardinerie.

La multiplication de cette herbacée se fait essentiellement par rhizome, au détriment de la flore locale et fait régresser fortement la biodiversité des sites qu'elle envahit.

On la retrouve dans les talus, les friches, les décharges, en bordure des cours d'eau... bien souvent des lieux où elle a été déposée par mégarde.

Six sites ont été recensés sur le territoire de la commune dont trois font l'objet d'arrachages réguliers depuis 2020.

Pour contrer la renouée du Japon, il faut, dès son apparition, agir en déterrando les jeunes pousses et lutter en périphérie pour contenir sa propagation.

Pour les endroits plus anciens, un arrachage ou un fauchage régulier est recommandé afin d'affaiblir la plante, avec exportation obligatoire des racines et tiges en déchetterie (**benne du non-valorisable, pas aux déchets verts**).

Néanmoins, plus la renouée est implantée de longue date, plus l'éradication sera longue, au minimum cinq ans... Ce qui nécessite patience et abnégation, l'objectif étant de ne pas baisser la garde face à cette invasive.

Vous saurez l'identifier :



Racines et jeunes pousses ressemblant à du bambou vert à anneaux rouges



Le feuillage



La fleur



Colonisation d'un talus en mai



La renouée en mai

Protection du hérisson

Il est temps de s'occuper du jardin : tondre la pelouse, semer les graines du potager...

Mais attention aux hérissons ! Voici quelques conseils pratiques pour protéger les hérissons de vos jardins !

Bannissez les produits chimiques (anti-limaces, etc.), qui empoisonnent.

Vérifiez la présence de nid(s) dans le jardin avant de tondre/débroussailler et laissez sur place le gazon autant que possible.

Gardez des surfaces de pelouse "sauvages".

Si vous avez un bassin/une piscine, mettez-y une planche pour que les hérissons puissent sortir s'ils tombent dans l'eau.

Les hérissons vous seront reconnaissants, ils ne manqueront pas de vous rendre service en mangeant les limaces !

Et si vous voyez des hérissons au détour d'une promenade ou dans votre jardin, merci de les si-

gnaler sur www.fne2590.org -> Opération recensement du hérisson.

Source : France Nature Environnement



Ensemble, luttons contre les nuisances de voisinage

Les fumées

Les fumées ne s'arrêtent pas à la clôture, les voisins en respirent les émanations et les cendres se déposent dans leur jardin.

Selon le Règlement sanitaire départemental, l'incinération à l'air libre des **déchets ménagers** est rigoureusement interdite. De même pour les **déchets verts**, branches, tontes de gazon qui doivent être compostés ou déposés à la déchèterie.

Les nuisances sonores

Le département du Doubs dispose d'un arrêté préfectoral réglementant les bruits de voisinage. Le maire est donc chargé d'en faire respecter les dispositions.

Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est également un élément perturbateur de la tranquillité publique. Il est l'une des préoccupations majeures de la vie quotidienne.

Les bruits de **tondeuses** font partie des troubles de voisinage les plus fréquents, il convient donc

de respecter strictement la réglementation. De même, en ce qui concerne les propriétés privées, **les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique** ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ♦ du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- ♦ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- ♦ les dimanches et jours fériés de 10 à 12h.

Les aboiements des chiens

Les propriétaires de nos amis à quatre pattes **doivent garantir la tranquillité des voisins** et, également, s'assurer qu'ils n'aboient pas pendant leur absence.

La Croix rouge Mobilités



Depuis quelques années, la Croix-Rouge diversifie ses activités pour répondre toujours mieux aux besoins, notamment des personnes ayant des difficultés à se déplacer ou en situation de précarité.

Deux dispositifs ont été mis en place :

La Croix-Rouge Mobilités, des véhicules partagés créateurs de liens :

- ♦ Transport de personnes à mobilité réduite pour les conduire chez le médecin ou faire leurs courses, par exemple. Ce service est assuré par deux bénévoles accompagnateurs dans un véhicule de la Croix-Rouge. Il a permis ainsi à certaines personnes âgées de se rendre à Pontarlier pour se faire vacciner contre le covid-19.
- ♦ Prêt d'un véhicule à des personnes ayant leur permis de conduire et besoin d'une voiture ponctuellement. Ce service est facturé forfaitairement à 3 euros.
- ♦ Autopartage : C'est un système de covoiturage gratuit.

La Croix-Rouge sur Roues assure une distribution alimentaire à ceux qui en ont besoin et

ont été repérés par les services sociaux. La distribution ne se fait pas à domicile, les bénéficiaires doivent venir chercher leur colis au point de livraison ; à Labergement, la Mairie a mis une salle à disposition. C'est pour les personnes concernées un moment de convivialité autour d'un café, le lundi tous les quinze jours de 13 à 15 h.

Par ailleurs, la Croix-Rouge assure la logistique de la vaccination anticovid, des bénévoles sont présents au vaccinodrome pour orienter et aider les patients et réguler les files d'attente.

Pour toutes ces actions, la Croix-Rouge a besoin de bénévoles ! Si vous êtes disponible, même ponctuellement, contactez le **06 71 54 41 31**.

De nouveaux projets sont à l'étude : ouvrir une fois par mois un espace enfant-bébé, faire circuler un bus « info-santé » pour des débats animés par des professionnels, par exemple, sur les drogues et addictions, faire de l'éducation à l'environnement en partenariat avec Préval, mettre en place une « cellule de crise » pour savoir qui fait quoi en cas de problème comme l'accident de bus route de Lausanne.



Depuis plus de 100 ans, partout où il y a un besoin, le Lions est présent.

C'est au sortir de la Première Guerre Mondiale, en 1917, que Melvin Jones, un homme d'affaires de Chicago, réunit les membres de 27 clubs d'affaires américains afin de répondre aux problèmes économiques et sociaux que traverse le pays et venir en aide aux personnes vulnérables. Cet événement marque le début du mouvement Lions !

Dans les années 1920, en s'implantant au Canada et au Mexique, l'association des Lions Clubs devient internationale. C'est en 1948 que sont créés les premiers clubs européens, d'abord en Suède et en Suisse, puis en France. Melvin Jones participe à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme et il est à Paris pour sa signature.

De plus en plus de bénévoles à travers le monde



rejoignent le Lions, animés d'une même volonté de servir et de promouvoir une vision humaniste.

Un siècle après la naissance des Lions, la volonté est intacte et l'engagement au service des autres, toujours plus grand. Le Lions Clubs International réunit

aujourd'hui 1,4 millions d'hommes et femmes répartis dans 47 000 clubs à travers 200 pays.

Chaque Club est une association de la loi 1901 et mène des actions locales ; il peut participer à des actions inter-clubs ou même internationales au travers de la fondation LCIF (Lions Clubs International Foundation) et des associations filles du LIONS Club.

Le club Pontarlier Toussaint Louverture dont le siège social est à Labergement-Sainte-Marie, a été créé en 2003. Il intervient majoritairement au niveau local dans un esprit de simplicité et de convivialité. Ses actions permettent de collecter des fonds pour soutenir des associations telles que la Sapaudia, Sport partagé du collège Malraux, Soutien à la recherche médicale du cancer chez l'enfant, Pour un Petit Plus, etc.

Durant le premier confinement, 180 bouteilles de soupes ont été livrées gracieusement pour le personnel du centre hospitalier de Pontarlier et trois tablettes numériques à l'EHPAD de Mouthe.

Cette petite boîte
placée dans votre réfrigérateur peut
VOUS SAUVER LA VIE

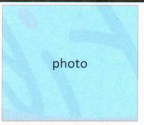


Le Lions Club a aussi mis en place « la petite boîte qui peut vous sauver la vie ». Qu'est-ce que c'est ? Une boîte hermétique, rangée dans le

réfrigérateur, sur la porte duquel est placé un autocollant. Elle contient toutes les informations relatives à votre identité et à votre santé et permet un gain de temps précieux lorsque les services d'urgence interviennent chez vous. Ces petites boîtes et la fiche Médicale d'urgence à faire remplir par votre médecin ou votre personnel de soins sont distribuées gratuitement dans les pharmacies. La mise en place de cette action apporte une tranquillité d'esprit aux bénéficiaires, personnes âgées, isolées, fragilisées par la maladie, le handicap et autres, ainsi qu'à leur famille.

Le Lions organise aussi la collecte de vos lunettes usagées, elles sont envoyées dans l'atelier de recyclage au Havre, avant d'être redistribuées dans un des 36 pays en développement que le Lions Club international soutient sur les 5 continents.

"On ne peut aller bien loin dans la vie, si on ne commence pas d'abord à faire quelque chose pour quelqu'un d'autre" (Melvin Jones).

Fiche Médicale d'URGENCE		Fil d'Ariane	
Nom : Prénom : Adresse : Date de naissance : N° de Sécurité Sociale :		 	
Médecin traitant : Nom : Prénom : Tél. :		Problèmes médicaux : Êtes-vous sous ANTI-COAGULANT ? Si oui, lequel : Quel dosage :	
Médecin spécialiste : Nom : Prénom : Tél. : spécialité :		Allergies : Souffrez-vous d'allergies, si oui lesquelles :	
Infirmière : Nom : Prénom : Tél. :			
Parent proche, personne à contacter : Nom : Prénom : Tél. : Lien de parenté :		A quels médicaments êtes-vous allergique ?	
Nom : Prénom : Tél. : Lien de parenté :		Traitement en cours : (SVP : indiquer précisément l'endroit où se trouve votre DOSSIER MEDICAL, dont dernière ordonnance)	
Nom : Prénom : Tél. : Lien de parenté :		Antécédents médicaux, chirurgicaux :	
AIDE AUX AUTRES : je m'occupe d'une personne. Si je ne suis pas là, quelqu'un devra s'en occuper. Il s'agit de : Nom : Prénom : Lien de parenté : Adresse : Tél. :			
Je vis avec mon animal familier : Chien : Chat : Oiseau : Autre : Préciser son nom : Qui peut le recueillir pendant mon absence : Nom : Prénom : Tél. :		Faits importants : Prothèse, stents, pace-maker, appareil dentaire ... Veillez à tenir à jour ce document Fiche complétée le :	

Un club de foot dynamique !

Avec ses **235** licenciés pour la saison 2020-2021, il est le 3^{ème} plus gros club du Haut-Doubs derrière Pontarlier et Morteau. Toutes les catégories sont représentées : des U7 aux U18 pour les jeunes (environ 150 licenciés), 1 équipe sénior féminine et 1 école de foot féminine (environ 30 licenciées) et 3 équipes séniors masculines (environ 60 licenciés) et une mascotte. Oui, oui, le FCLRV a sa propre mascotte et quelle mascotte : **Odoobix !**



Photo ER/Florian SAELENS



Fc Lac Remoray Vaux



Le FCLRV, un club dynamique et engagé. Pour exemple, l'équipe féminine a remporté le concours organisé par le magazine « So Foot » récompensant le foot amateur et notamment l'équipe féminine la plus dynamique et créative. Tout comme leur mascotte, récompensée nationalement. Ou encore les foot days remportés à plusieurs reprises. Le club organise plusieurs manifestations tout au long de l'année : un méga-loto, un concours de belote ou encore un tournoi de pétanque qui ont toujours beaucoup de succès.

Mais le FCLRV c'est aussi un club au grand cœur au service des autres : l'année dernière dans un contexte sanitaire difficile, Odoobix a lancé une ré-

colte de fonds pour les soignants, un chèque de 1150 euros leur a été remis. À Noël dernier, pour soutenir nos commerçants, ils avaient fait venir le père Noël pour un joli moment de convivialité. Et prochainement, ils devraient reverser les gains perçus lors des divers concours à l'association « Autisme, une école pour grandir ».

Licenciés et dirigeants n'hésitent pas à s'investir et mettent tout en œuvre pour leur club afin de le faire évoluer et grandir sur le plan sportif, mais aussi humain et matériel.

Alors, venez les soutenir et suivez-les !



Chères Abergeuses, chers Abergers

Après 33 années passées au secrétariat de la mairie, Mme Jacqueline Drezet pensait que ses connaissances pouvaient être bénéfiques au nouveau Conseil municipal. C'est donc dans un esprit constructif et avec le souci de bien faire qu'elle a pris en main ses fonctions de Conseillère Municipale, espérant retrouver l'ambiance sereine et la façon de travailler en toute transparence qu'elle avait connues durant toute sa carrière. Cette démarche n'a pas été appréciée à sa juste valeur et face à des critiques répétées et injustifiées, Mme Drezet a préféré se retirer et céder sa place à un colistier M. Didier Prévalet.

Nous regrettons vivement son départ car c'est tout un savoir de connaissances administratives qui aurait pu être mis à profit et qui ne serviront malheureusement pas.

Qu'advient-il du rôle des trois élus sortants qui représentent malgré tout plus de 46% des suffrages aux dernières élections municipales et seulement 20% des voix au Conseil ? Dans un village comme le nôtre, il n'est pas question de parler d'opposition mais plutôt de collaboration et de construction avec le souci de faire passer l'intérêt général avant tout. C'est la raison pour laquelle, contrairement à ce que pourrait dire certains, nous ne sommes pas systématiquement contre les décisions prises par le Conseil. Une lecture attentive des compte-rendus vous permettra de constater que de nombreux votes sont passés à l'unanimité. Cependant force est de constater que certains dossiers sont passés sans véritable consultation de vos représentants ce qui

pourrait faire croire à l'exercice d'un pouvoir sans partage et qui aurait tendance à faire preuve d'un certain favoritisme au détriment de l'intérêt général. L'appel à projet concernant le bâtiment de la Poste en est le parfait exemple. Rappels des faits: Des réunions (Conseil et commission) ont eu lieu en avril et mai 2021 pour décider de l'avenir de ce bâtiment réservé à un conseiller municipal depuis octobre 2020 sans consultation préalable ni information à vos représentants.

Nous pouvons regretter qu'au sein des représentants de la commune dans les différentes commissions de la Com Com, les membres du Conseil sont très peu représentés, le Maire et la 1^{ère} adjointe ayant monopolisés la très grande majorité des postes.

Quelle contribution pouvons-nous apporter au sein du Conseil, sachant que notre rôle actuel n'a rien à voir avec celui pour lequel nous nous étions engagés et que dire de débats ou de décisions prises collectivement qui ne sont même pas retranscrites dans les compte-rendus officiels malgré nos demandes ? Pire certains compte-rendus (Commission Bâtiment) sont tellement ambigus que le lecteur peut facilement perdre contact avec la réalité des événements.

Notre rôle se cantonne à peu de choses si ce n'est que d'éviter d'être mis devant le fait accompli (c'est loin d'être gagné) et de contrecarrer le pouvoir de certains élus dont on peut se poser la question de savoir à quoi ils pensaient quand ils ont décidé de s'occuper des affaires de la commune.

Bien Vivre à Labergement

Hantavirus

Quels sont les risques ?

Ce virus est présent essentiellement dans le quart nord-est de la France et des cas ont été signalés dans le Haut-Doubs. Il provoque une fièvre hémorragique avec syndrome rénal (FHSR).

Les hôtes naturels du virus sont des rongeurs. Le campagnol roussâtre et accessoirement le mulot à collier, qui vivent dans les forêts et parfois, dans les bâtiments avoisinants. Ces rongeurs présentent une infection inapparente et excrètent le virus en grande quantité dans leurs urines, leurs selles ou leur salive. L'homme se contamine par voie respiratoire en inha-

lant le virus présent dans les excréments des rongeurs à l'occasion de travaux ou de promenades en forêt ou en bordure de forêt.

Il est donc conseillé de porter un masque lors de travaux forestiers. Afin d'éviter le contact avec les excréments de rongeurs pouvant contenir des Hantavirus, il est recommandé de mettre un pansement sur toute blessure avant de manipuler du bois ou de travailler la terre en bordure de forêt ; éviter de manipuler des rongeurs, vivants ou morts, ou leurs nids, et si cela s'avère nécessaire, mettre des gants de caoutchouc ou de latex.

Source :

Ministère de la Santé et des Solidarités.

Commune cherche logo

Notre commune aimerait pouvoir être identifiée facilement par un logo qui la symboliserait.

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à présenter vos projets à la mairie, par tout moyen à votre convenance, mail, courrier, site internet.

Toutes les propositions sont les bienvenues et seront examinées avec attention.

Nous nous réjouissons de les découvrir prochainement. Un grand merci par avance.

Une permanence juridique de proximité

Depuis février 2021, le CIDFF du Doubs (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) tient une permanence chaque mois dans les locaux de la **mairie de Métabief**.

La mission des CIDFF est reconnue par le Code de l'action sociale et des familles et les CIDFF bénéficient d'un agrément de l'État dans le domaine de l'accès aux droits : informer, orienter et accompagner les femmes en particulier et les familles, dans la lutte contre les violences sexistes, le soutien à la parentalité, l'emploi, la création d'entreprise, la citoyenneté, la santé et la sexualité.

Si vous vous posez ce genre de questions :

- Je souhaite me séparer, quelles sont les procédures et conséquences de la rupture ?
- Comment obtenir une pension alimentaire et fixer les modalités du droit de garde ?
- Quels sont mes droits en cas de violences physiques, psychologiques, économiques ou sexuelles ?

Le CIDFF peut vous aider en vous informant sur vos droits et démarches administratives et juridiques selon votre situation. Ces entretiens d'information sont gratuits, anonymes et confidentiels. Alors n'hésitez pas, prenez rendez-vous au **03 81 25 66 69**.



Pour votre transport : MOBIGO

Des solutions au départ de Labergement-Sainte-Marie, en bus et en train.

Pour toute information TER (horaires, tarifs, services) :

- Par téléphone : Mobigo au 03 80 11 29 29 du lundi au samedi
- Internet : sites TER Bourgogne Franche-Comté ou www.viamobigo.fr
- Aux guichets : dans les gares de la région.

Participation Citoyenne

Un de nos projets était de vous associer, Abergé(e)s et Abergé(e)s, aux grandes orientations à définir pour améliorer notre cadre de vie.

Malheureusement, la pandémie de Covid ne nous a pas permis de nous réunir quartier par quartier et nous le regrettons vivement.

Vous pouvez, bien sûr, vous tenir au courant de la vie de la municipalité grâce au site internet de la commune labergement-sainte-marie.fr

Toutes vos propositions et suggestions sont les bienvenues et peuvent transiter par ce site.

Vous pouvez aussi nous contacter par mail mairie.labergement@gmail.com

ou par courrier (7 Grande Rue 25160 Labergement-Sainte-Marie). Merci d'avance pour votre contribution qui nous permettra de répondre à vos besoins, au plus près du terrain.



Mairie

Le secrétariat de mairie vous accueille

du Lundi au Samedi
de 10h - 12h et
le mardi et le jeudi
de 16h à 18h

Tel : **03 81 69 32 05**

mairie.labergement@gmail.com

Agence postale

L'agence postale
est à votre disposition
dans les locaux de la Mairie :
lundi, mardi, samedi
de 8h30 à 11h30
jeudi
de 15h à 18h

Déchèterie

Horaires d'été :

Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi : *fermé*
Mercredi : 9h - 11h45 et
13h30 - 17h30
Jeudi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 13h30 - 17h30
Samedi : 9h - 11h45 et
13h30 - 17h30

Vignette obligatoire

Agenda

MARCHÉ
à partir du **3 juillet**
le samedi matin
Place du village

Dimanche 18 juillet
Concours de Pêche
7h - 12h30
Plan d'eau, lac de Remoray
inscription sur place
à partir de 6h
Renseignements
M. Denis Hérault
03 81 69 35 91

Dimanche 15 août
Concours de Pétanque
organisé par
le Club de Football
Renseignements
M. Pascal Robbe
03 81 69 39 55

Dimanche 22 août
Vide grenier
organisé par
le Jumelage des Ailes
Inscription :
Jumelagedesailles@gmail.com

Don du sang

Jeudi 22/07/21
Jeudi 16/09/21
Jeudi 18/11/21

Salle des Vallières
de 16h à 19h30

Pour toute info
et
prise de rdv,
connectez-vous sur :
Dondesang.efs.sante.fr

Carte Avantages Jeunes

La commune
reconduit son offre
auprès des jeunes
âgés de **8 à 20 ans**
Inscription en Mairie
jusqu'au 19 juillet 2021
Valable du 1er sept 2021
au 31 août 2022



État civil

1^{er} semestre 2021

Naissances :

03 janvier Canal Emma
14 mars Etiévant Éloi
27 mars Prudent Joséphine
08 avril Glaus Luce
20 avril Picas Mathis
21 avril Grémion Alix

Anniversaire :

Mme Parrod Lucienne a été fêtée,
ce semestre, à l'occasion de ses 90 ans

Décès :

10 janvier Planet Jacques
18 mars Pagnier Jean
06 avril Marguier Pierre
13 avril Balloca Houot Annie
03 mai Courgey Anne
15 juin Capelli Paulette